



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 114544

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le taux d'emploi des seniors. La France compte l'un des plus faibles taux d'emploi des seniors en Europe de l'ordre de 38 % pour les plus de 55 ans. Le Gouvernement a récemment annoncé la création d'une prime à l'embauche de 2 000 euros pour les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans. Cette mesure pourrait dynamiser l'emploi des seniors et faire évoluer la vision des recruteurs sur les seniors d'autant que le facteur de l'âge est aujourd'hui déterminant lors de l'embauche. Il souhaite obtenir des précisions sur la mise en place de cette mesure, notamment sur le calendrier prévu par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114544

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7828

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)